



**Déclaration préliminaire de Mark Carney
gouverneur de la Banque du Canada
à la conférence de presse suivant la publication
du *Rapport sur la politique monétaire*
le 22 juillet 2010
Ottawa (Ontario)**

LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI

Bonjour. J'ai le plaisir de vous présenter Tiff Macklem, qui a commencé à assumer les fonctions de premier sous-gouverneur de la Banque du Canada le jour de la fête du Canada. Nous sommes heureux d'être ici parmi vous aujourd'hui pour discuter du *Rapport sur la politique monétaire*, que la Banque a publié ce matin.

- La reprise économique se poursuit à l'échelle du globe mais n'est pas encore autosuffisante. L'importance plus grande accordée à l'assainissement des bilans des ménages, des banques et des gouvernements dans certaines économies avancées devrait modérer le rythme de la croissance mondiale par rapport à celui que la Banque prévoyait en avril.
- Les mesures adoptées en réaction à la crise de la dette souveraine en Europe ont réduit le risque de conséquences négatives et accru les perspectives d'une croissance durable à long terme. Toutefois, elles devraient aussi ralentir la reprise mondiale au cours de la période de projection. On s'attend maintenant à ce que la croissance dans le monde s'établisse en moyenne à un peu moins de 4 % jusqu'à la fin de 2012.
- L'économie américaine continue de se redresser, mais les projections de croissance sont légèrement plus faibles qu'en avril, du fait des retombées de la crise de la dette souveraine en Europe et d'un raffermissement plus lent de la demande des ménages.
- La reprise au Canada se déroule en gros comme prévu et est soutenue par la poursuite de la détente budgétaire et monétaire, la bonification des termes de l'échange, l'amélioration de la situation sur le marché du travail, le regain de confiance des ménages et le redressement de l'économie mondiale.
- Le niveau du PIB réel se rapproche maintenant du sommet atteint avant la récession.
- La Banque s'attend à ce que la décélération du rythme de croissance de l'activité au Canada soit légèrement plus prononcée qu'elle ne l'escomptait en avril. Elle entrevoit maintenant que le PIB s'établira à 3,5 % en 2010, à 2,9 % en 2011 et à 2,2 % en 2012.

- La Banque prévoit toujours que les dépenses de consommation ralentiront, pour s'établir à un rythme plus compatible avec la progression des revenus.
- Les investissements fixes des entreprises ont été plus modestes qu'escompté et leur niveau reste faible. Ces investissements devraient augmenter à l'avenir pour atteindre des niveaux correspondant à ceux qui ont été observés lors des reprises précédentes, l'élargissement des capacités et l'amélioration de la productivité étant nécessaires dans un espace international plus concurrentiel.
- L'évolution de l'inflation au Canada a été en gros conforme aux projections de la Banque publiées en avril. Tant l'inflation mesurée par l'IPC global que l'inflation mesurée par l'indice de référence devraient demeurer près de 2 % tout au long de la période de projection. La Banque fera abstraction des effets transitoires sur l'inflation des modifications apportées aux impôts indirects perçus par les provinces.
- Cette projection demeure entachée de risques considérables, que la Banque juge relativement équilibrés au cours de la période considérée. À l'échelle du globe, du côté des risques à la hausse, la poussée de confiance qui accompagne la restauration de la viabilité des finances publiques dans les pays avancés pourrait contrebalancer plus que prévu les effets de l'assainissement budgétaire. Pour ce qui est des risques à la baisse, il est possible que la demande privée dans le monde, y compris aux États-Unis, ne suffise pas à soutenir la reprise.
- Au Canada, d'importants risques pèsent sur les perspectives concernant la demande privée, tant à la hausse qu'à la baisse. Dans le premier cas, une confiance solide et des conditions de financement favorables pourraient imprimer à la demande privée un élan plus vif qu'escompté. Inversement, les ménages pourraient restreindre leurs dépenses de manière plus marquée que prévu actuellement et il existe un risque que le redressement des investissements des entreprises soit retardé davantage.
- Depuis avril 2010, à la faveur de l'amélioration des conditions économiques, la Banque a cessé la conduite extraordinaire de la politique monétaire. Le 20 avril 2010, elle a mis fin à son engagement conditionnel, qui avait fourni une impulsion additionnelle considérable pendant une période marquée par une conjoncture économique très défavorable et des risques importants à la baisse pesant sur l'économie mondiale et l'économie canadienne.
- Le 1^{er} juin 2010, la Banque a relevé le taux cible du financement à un jour de un quart de point de pourcentage pour le porter à 1/2 %. Dans la foulée de cette décision relative au taux directeur, elle a rétabli le cadre opérationnel dont elle se sert normalement pour mettre en œuvre la politique monétaire.
- Le mardi 20 juillet 2010, la Banque a augmenté le taux cible du financement à un jour d'un autre quart de point de pourcentage pour l'établir à 3/4 %.

- Ces décisions laissent en place un degré de détente monétaire considérable, compatible avec l'atteinte de la cible d'inflation de 2 %, compte tenu de l'offre excédentaire importante au Canada, de la vigueur de la dépense intérieure et de la reprise mondiale inégale.
- Étant donné l'incertitude notable pesant sur les perspectives, toute nouvelle réduction du degré de détente monétaire devra être évaluée avec soin, en fonction de l'évolution économique à l'échelle nationale et internationale.

Sur ce, Tiff et moi serons heureux de répondre à vos questions.